

Covid-19 : Paris suspend «jusqu'à nouvel ordre» tous les vols entre le Brésil et la France

Les craintes liées aux variants brésiliens ont amené la France à suspendre les vols entre les deux pays.

Par Le Figaro avec AFP

Publié il y a 1 heure,

Mis à jour il y a 14 minutes

Paris a décidé de suspendre «*jusqu'à nouvel ordre*» tous les vols entre le Brésil et la France en raison des inquiétudes autour du variant brésilien du Covid-19, a annoncé mardi le Premier ministre Jean Castex.

«Nous constatons que la situation s'aggrave et nous avons donc décidé de suspendre jusqu'à nouvel ordre tous les vols entre le Brésil et la France», a expliqué le chef du gouvernement lors de la séance de questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.

La situation sanitaire n'a cessé de s'aggraver au Brésil depuis février en raison de l'émergence d'un variant local du virus, appelé P1, considéré comme plus contagieux et plus mortel, mais encore très minoritaire en France.

Craintes dues au variant P1

Le variant P1 a été observé pour la première fois à la mi-décembre dans la ville de Manaus, dans la partie brésilienne de la forêt amazonienne. Il se caractérise par les mutations de la protéine Spyke N501Y et E484K, comme les souches britanniques et sud-africaines, ainsi que K417T. Cela impacte la contagion et la résistance à l'immunité de cette nouvelle variante. Selon la revue médicale MedRxiv, le variant brésilien peut s'avérer jusqu'à 2,5 fois plus contagieux que la souche originelle. Son potentiel de réinfection, soit sa capacité à contaminer des personnes infectées par le passé, est estimé entre 25 à 61%.

Plusieurs indices laissent également croire que P1 touche des patients bien plus jeunes que les autres variants. L'Association brésilienne des soins intensifs (AMIB) a révélé dimanche 11 avril que plus de la moitié des quelque 11.000 malades en

réanimation dans le pays avaient moins de 50 ans.

Lundi, le ministre délégué aux Transports Jean-Baptiste Djebbari avait expliqué que la France avait *«gardé quelques lignes»* avec le Brésil, en justifiant le maintien des liaisons aériennes par le respect du droit, le Conseil d'Etat ayant disposé que les ressortissants français *«au nom de la liberté de circulation, devaient pouvoir continuer à venir»*.

Critiques de l'opposition

De nombreux responsables de l'opposition, surtout à droite, ont réclamé mardi la suspension des vols avec le Brésil ou une mise en quarantaine plus stricte.

«Nous sommes gouvernés par des irresponsables qui, depuis un an, n'ont rien compris et rien appris. Qu'attendent-ils pour suspendre TOUS les vols en provenance du #Brésil où l'épidémie est hors de contrôle ?», s'est ainsi offusquée la patronne du Rassemblement national sur Twitter. *«La fermeture des frontières est utile et absolument nécessaire et je ne vois pas comment au moment où on confine les Français, on puisse maintenir cette liaison aérienne »*, a affirmé sur la radio RFI le président du groupe Les Républicains à l'Assemblée nationale, Damien Abad, quand le communiste Alain Roussel a appelé à *«prendre des mesures de fermeture des frontières ou d'isolement strict des personnes qui viennent des pays où il y a un variant dangereux»*.

Le numéro 2 du Rassemblement national Jordan Bardella a lui estimé que *«le gouvernement laisse entrer 1.000 passagers par semaine en provenance du Brésil, où l'épidémie est hors de contrôle avec un variant résistant»*. *«Après tout ce que notre pays a subi, et alors qu'on continue d'enfermer les Français, comment cette dinguerie est-elle encore possible ?»*, s'est-il demandé.

Mesures mises en place

En France, les mesures prises avant la suspension des vols étaient un peu moins restrictives. Dans le cas du Brésil, les voyages touristiques étaient interdits dans les deux sens, *«y compris via un autre pays»*. Les voyageurs depuis le Brésil devaient présenter un test PCR négatif de moins de 72h et les passagers non-résidents européens ou non européens devaient présenter *«une preuve d'un motif impérieux nécessitant une venue en France»*. À l'arrivée en France, les passagers présentant un *«test douteux»* étaient testés, et, *«dans la majorité des cas, l'ensemble des*

passagers des vols venant du Brésil sont resoumis à un test antigénique», moins fiable mais plus rapide, précise le ministère de la Transition écologique. Si le test s'avérait positif, la personne devait obligatoirement se placer en quatorzaine et *«réaliser au plus vite un test PCR»* pour confirmer le résultat.

Face aux critiques de l'opposition, le Premier ministre s'est donc défendu de toute inaction.